

Fin des CD: accédez à vos images médicales en ligne grâce au DSP!



Bienvenue à la révolution numérique! Grâce au Dossier de Soins Partagé (DSP), vous accédez directement à vos résultats d'imagerie médicale en ligne. Radiographies, PET-scans ou mammographies, par exemple, sont désormais accessibles via un espace centralisé et sécurisé. Ce service améliore non seulement votre expérience en tant que patient, mais aussi la collaboration entre les professionnels de santé qui vous prennent en charge.

Pour rappel, le DSP est votre dossier de santé électronique, personnel et sécurisé qui regroupe vos informations médicales essentielles. Il permet à vous-même ainsi qu'à vos professionnels de santé de confiance d'accéder à vos données de santé, facilitant ainsi la coordination de vos soins.

Avec le DSP, le parcours de soins devient plus simple et efficace:

- **Accès facilité:** les résultats de vos examens d'imagerie sont déposés directement dans votre DSP, éliminant ainsi le besoin de gérer des supports physiques comme les CD. Un simple clic suffit pour consulter vos résultats à tout moment.
- **Disponibilité rapide:** une fois validés par le radiologue, vos résultats sont immédiatement disponibles dans votre DSP. Cette rapidité garantit une réactivité optimale dans le suivi de votre santé.
- **Réduction des examens redondants:** en centralisant toutes vos données médicales, le DSP permet aux professionnels de santé autorisés de consulter vos examens passés, évitant ainsi de répéter inutilement des examens déjà réalisés.

L'un des grands atouts du DSP réside dans son rôle de facilitateur pour les médecins qui vous prennent en charge. En effet, grâce à ce dossier centralisé, les médecins de votre choix ont directement accès à vos images médicales. Cela permet une prise en charge



plus fluide et plus cohérente, car les professionnels de santé peuvent suivre l'évolution de votre état de santé en temps réel, sans devoir attendre de supports physiques.

En intégrant le DSP dans votre parcours de soins, fini les CD, place à une gestion numérique, rapide et sécurisée de votre santé. ●

Plus d'infos sur www.esante.lu

AGENCE
eSanté
L U X E M B O U R G

Agence nationale
des informations partagées
dans le domaine de la santé

Pensez à autoriser votre médecin à accéder à votre DSP afin qu'il puisse consulter vos résultats en temps réel. Scannez ce QR code pour télécharger le dépliant explicatif détaillant la marche à suivre.

